

L'hon. M. PEARSON: Nous reconnaissons que l'U.R.S.S. a essayé d'englober ces pays.

M. STICK: Le gouvernement britannique a soulevé aux Nations Unies la question des camps d'internement dans ces pays. Ne serait-ce pas là un excellent moyen d'aborder la question?

L'hon. M. PEARSON: Voici, il y eu une très complète discussion sur les camps de l'U.R.S.S., une très violente discussion.

M. STICK: La discussion pouvait être amenée de cette façon, n'est-ce pas?

L'hon. M. PEARSON: En effet. Je ne faisais pas partie du comité et je ne puis me souvenir des détails de la discussion.

M. STICK: Je croyais qu'indirectement cela aurait pu répondre à la question de M. Fleming.

L'hon. M. PEARSON: Nous pourrions nous informer afin de savoir si leur cause fut présentée à ce comité.

Le PRÉSIDENT: Autres questions sur le poste 73?

M. GREEN: Je ne sais si cela est régulier, mais ce matin, le Ministre a déposé en Chambre une lettre de l'Organisation européenne de collaboration économique, invitant le Canada à s'affilier à leur conseil à titre officieux, il a aussi déposé une copie de la lettre réponse, acceptant l'invitation. A un moment ou l'autre, il serait très utile que le Ministre nous explique exactement la portée de l'Organisation, du moins en ce qui concerne la participation du Canada.

L'hon. M. PEARSON: Il me serait assez difficile de vous donner ces renseignements cet après-midi. La tâche de l'Organisation européenne de la collaboration économique est assez bien connue généralement. Je n'en connais pas suffisamment les détails pour vous en parler maintenant. L'Organisation a établi plusieurs comités et s'efforce de créer une plus étroite collaboration en matière d'économie entre les États européens. Cette invitation faisait suite à la récente rencontre à Londres des ministres des Affaires étrangères. Je me suis rendu aux États-Unis à la même époque et l'invitation, je le suppose, a été acceptée par le gouvernement américain. Très prochainement, nous enverrons à Paris quelqu'un chargé de se mettre en communication avec cette organisation, afin de voir comment elle fonctionne et de quelle façon nous pouvons le mieux nous y associer,—quelqu'un chargé de faire rapport sur la forme devrait que prendre une telle association. Voilà, je crois, monsieur Green, tout ce que j'aimerais dire à ce sujet maintenant, mais je serais très heureux de donner plus tard au Comité des renseignements supplémentaires.

M. GRAYDON: Enverrez-vous quelqu'un du Ministère des Affaires extérieures ou du ministère du Commerce?

L'hon. M. PEARSON: Je l'ignore. La nature de notre délégation permanente dépendra pour une bonne part du rapport que nous fera celui que nous enverrons à Paris sous peu. Nous ne voulons nommer personne tant que nous ne connaissons pas la forme que devrait prendre notre délégation.

M. GREEN: La presse rapportait en mai que le Canada avait pris l'initiative de proposer l'adoption de cette résolution. De toute apparence, c'est un nouveau pas pour nous et j'imagine qu'il nous coûtera passablement d'argent.